



## **Cadre de référence : Comité des maitres nageurs**

### **Mandat**

Le comité des maitres nageurs (« le comité ») est un comité opérationnel du directeur général (DG) de Natation Canada. Ce comité aura comme mandat d'agir en qualité de conseiller sur les sujets concernant les maitres nageurs afin de mieux servir les objectifs de Natation Canada.

### **Composition**

- Le président : gestionnaire du développement du sport (maitres) de Natation Canada
- Le comité se composera d'un maximum de huit (8) maitres nageurs inscrits et du DG de Natation Canada ou son remplaçant.
  - a. Les représentants des comités provinciaux des maitres nageurs au nombre de six (6) : un représentant par province pour la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, l'Ontario, le Québec et la Nouvelle-Écosse;
  - b. Deux (2) autres membres pour les autres régions géographiques pour assurer une représentation du pays.
- Un officiel maitre (niveau V) doté de connaissances en natation chez les maitres et ayant un intérêt pour cette catégorie.
- Tous les représentants seront mis en nomination et confirmés par leur association respective comme maitres nageurs en règle et actifs dans leur province.
- Natation Canada s'efforcera d'assurer une représentation équitable hommes-femmes au sein du comité conformément à sa politique d'équité, de diversité et d'inclusion ainsi qu'une représentation de toutes les provinces canadiennes.

### **Nomination des membres du comité**

Le DG nomme les membres du comité. Les membres seront en poste à partir de leur nomination jusqu'à la nouvelle composition du comité immédiatement après l'assemblée générale annuelle (AGA). Le DG pourra retirer tout membre du comité.

### **Réunions**

Le comité se réunira par téléphone, par téléconférence virtuelle ou en personne selon les besoins et de préférence tous les trois (3) mois.

### **Ressources**

Le comité recevra les ressources nécessaires de la part de Natation Canada pour remplir son mandat. Un membre du personnel de Natation Canada siégera au comité afin de guider et d'aider le comité dans son travail. D'autres membres du personnel de Natation Canada aideront au besoin.

### **Tâches, objectifs et résultats attendus clés**

- Promouvoir, développer et augmenter la participation des maitres nageurs au Canada.
- Donner son avis sur le développement d'une trousse d'informations pour les championnats canadiens des maitres.
- Conseiller Natation Canada sur les questions techniques concernant les maitres nageurs.
- Donner son avis sur les différents programmes pour les maitres nageurs selon les besoins ciblés par les membres.
- Fournir une rétroaction à Natation Canada sur des sujets pertinents, comme demandé.

### **Révision**

- Le DG évaluera l'efficacité du comité des maitres nageurs.
- Cette révision aura lieu immédiatement avant l'AGA.



- Le DG révisera le cadre de référence du comité tous les deux ans.

Approuvé : 6 juin 2019

Mis à jour : 10 octobre 2019

Mis à jour : 25 novembre 2021